

PRÉSENTATION DU PROJET

Faire la rue parisienne du XXIème siècle

L'URGENCE, MOTEUR D'UNE ACTION GLOBALE POUR REPENSER LA RUE PARISIENNE DU XXIÈME SIÈCLE

L'Appel à Projet Urbain Innovant (APUI) Faire Paris initié et renouvelé annuellement depuis 2017 par le Pavillon de l'Arsenal, la Ville de Paris, soutenu par MINI et EDF a permis de faire émerger de nombreux projets architecturaux, urbains, paysagers ou de mobilier, de natures variées dans les domaines des matériaux, du recyclage, des espaces de stationnement, ou encore de la signalétique.

Avec le recul de ces premières éditions, et dans un contexte de profondes mutations, tant sur le plan sociétal qu'environnemental, alors que l'urgence climatique et sanitaire nous impose de repenser les modèles de transformation de la ville, nous proposons de nous saisir de l'APUI Faire Paris 2020 pour proposer une démarche expérimentale, transversale, de recherche action visant à repenser la rue parisienne, sa vocation et donc sa composition et ses usages, à l'aune des défis auxquels elle doit à présent faire face pour répondre aux besoins et aux rêves des générations présentes et futures.

TRANSFORMER LE SOL, LIBÉRER LES USAGES : LA RUE COMMUNE

Nous proposons de faire de la rue parisienne du XXIème siècle une «rue commune» en agissant à deux niveaux : le sol, compris dans son acception la plus large et intégrant l'interface sous-sol / sol / air, et les usages de ce sol. Concernant le sol, notre équipe, qui bénéficie de l'ensemble des compétences pour intervenir en matière de composition urbaine, architecturale et paysagère, mais aussi de conception et d'ingénierie environnementale, de production de matériaux, travaux d'aménagement urbain, entretien et assainissement, proposera et ajustera des solutions adaptées afin de répondre aux enjeux essentiels de pacification, désimperméabilisation, drainabilité, fertilisation, albédo, recyclage des matériaux existants (enrobé, bordures et béton en particulier). et rationalisation des réseaux. Concernant les usages, notre équipe enrichie de compétences reconnues en design et conception lumière, imaginera, avec les habitants et les partenaires de l'expérimentation, des aménagements déstandardisés, à la fois ouverts, généreux pour les piétons, modulables selon les saisons, diurnes mais aussi nocturnes, sensibles et propices à l'expérience d'une forme de poésie urbaine. Nous accorderons une attention toute particulière à ce que ces aménagements soient à la fois frugaux et low tech, à travers la recherche, à chaque fois que cela est possible, des matériaux et des essences favorisant une gestion économe et des coûts d'entretien faibles.

UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE PILOTE, AMBITIEUSE ET PORTEUSE DE SENS

Forts de ces ambitions, nous proposons, non pas un projet de rue déjà formalisé, mais une démarche de conception et de réalisation expérimentale, applicable aux rues « ordinaires » de la ville de Paris, permettant de répondre à ces défis et d'évaluer, avec les citoyens, la pertinence des aménagements proposés, au regard d'objectifs audacieux et partagés, dans une logique de «ville apprenante». Ces rues parisiennes, d'un gabarit allant de 8 à 20 m, représentent à elles seules 68 % des rues de Paris (3 359 voies) et 67 % de la longueur de voie (839 km).

Notre protocole d'expérimentation repose sur une volonté de définir et réaliser localement et collectivement un prototype ayant vocation à installer dans un premier temps et rapidement un premier aménagement test sur une portion de 150-200m de long (à préciser avec la plateforme FAIRE), évaluable par l'ensemble des partenaires mobilisés et les habitants du quartier. Une fois les enseignements de cette évaluation tirés, nous serons en capacité de réaliser un aménagement durable, appropriable par les parisiens et pleinement partagé par les partenaires du projet. La démarche proposée veillera à répondre à une double ambition. Intégrer d'abord les enjeux spécifiques de la rue au regard de ses caractéristiques propres et uniques : orientation / ensoleillement (nord-sud, est-ouest), qualité du sous-sol (réseaux sous-jacents, métro, pleine terre), sol lui-même (planté ou non, pentu ou plat), occupation des bâtiments et des pieds d'immeubles. Répondre ensuite aux objectifs précis et chiffrés correspondant, le cas échéant, aux défis climatiques, environnementaux, sanitaires, économiques et sociétaux que nous avons identifiés et que nous ajusterons avec les partenaires au lancement de la démarche.